



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

- Séance du 3 mars 2022 -

Délibération n°3.7.03/03/2022

relative au renouvellement du double diplôme entre l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) au Burkina Faso et Polytech Annecy Chambéry (PAC)

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 613-1, L712-1 et L712-6-1,
Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 7 juillet 2015, modifiés, et notamment son article 22,*

Article unique : Renouvellement du double diplôme entre l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) au Burkina Faso et Polytech Annecy Chambéry (PAC)

Document fourni en annexe.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 31
Quorum : 16
Membres présents : 17
Membres représentés : 2
Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 19

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le renouvellement du double diplôme entre l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) au Burkina Faso et Polytech Annecy Chambéry (PAC), tel que présenté en séance et décrit en annexe.

Chambéry, le 21 mars 2022

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc

Philippe Galez

La présente délibération prend effet à compter de sa publication et de sa transmission au recteur.

Classée au registre des délibérations de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU), consultable à la direction des études et de la vie étudiante (DEVE)	Publiée le : 05 AVR. 2022
	Transmise au recteur le : 05 AVR. 2022

Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours gracieux auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble.

Renouvellement du double diplôme

Diplôme d'ingénieurs Polytech Anancy Chambéry (PAC) – Diplôme d'ingénieurs de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE)

Contexte et objectifs

Objet : Les doubles diplômes entre Polytech Anancy Chambéry (PAC) et l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) ont été créés il y a 5 ans et ont été validés par la CFVU de l'USMB le 9 février 2017. La présente demande concerne leur renouvellement suite à l'échéance de la convention de doubles diplômes entre les deux établissements (avenant signé le 30 septembre 2019).

Éléments de Contexte : 2iE est une école d'ingénieur qui accueille des étudiants en provenance d'une trentaine de pays africains et ses diplômes d'ingénieur sont accrédités par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement supérieur (CAMES), la Commission des Titres d'Ingénieurs de France (CTI) depuis 2009 et sont labélisés EUR-ACE®, facilitant la mobilité internationale et le mécanisme de transfert de crédit (ECTS).

Les doubles diplômes concernent pour PAC les spécialités :

- Bâtiment Ecoconstruction Énergie
- Écologie Industrielle et Territoriale

Et pour 2iE les spécialités :

- Génie Énergétique et Électrique,
- Génie civil – Bâtiments et travaux publics
- Génie de l'Eau, de l'Assainissement et des Aménagements hydro-agricoles.

Bilan sur les 5 années :

Doubles diplômes étudiants de PAC : Le Burkina Faso est actuellement en zone orange/rouge et aucun étudiant de l'USMB n'a été autorisé à faire le double diplôme sur cette période. Il est à noter que les relations entre 2iE et PAC sont historiques et avant 2017, les échanges d'étudiants étaient équilibrés (9 étudiants de Polytech Anancy Chambéry en mobilité à 2iE pour 6 étudiants de 2iE en mobilité à Polytech Anancy Chambéry entre 2012 et 2017).

Doubles diplômes étudiants de 2iE : une dizaine d'étudiants a pu bénéficier de cet échange, certains sont diplômés (4), d'autres sont en cours de formation (6).

Modalités pédagogiques

La durée prévue du parcours des étudiants de PAC au sein de 2iE est de 2 ans : 3 semestres académiques (S7, S8 et S9) et 1 semestre de projet et stage (S10).

La durée prévue du parcours des étudiants de 2iE au sein de PAC est de 2 ans : 3 semestres académiques (S7, S8 et S9) et 1 semestre de projet et stage (S10).

Le semestre de projet et stage (S10) est commun aux deux établissements.

Organisation :

Semestres de formation des étudiants de Polytech Anancy Chambéry pour l'obtention du double diplôme :



Semestres de formation des étudiants de 2iE pour l'obtention du double diplôme :



S Semestres de formation à Polytech spécialités :
- Bâtiment Écoconstruction Énergie
- Écologie Industrielle et Territoriale

S Semestres de formation 2iE spécialités :
- Génie Civil - Bâtiment et Travaux Publics
- Génie Énergétique et Électrique
- Génie de l'Eau, de l'Assainissement et des Aménagements hydro-agricoles

S10 Semestre projet Stage commun aux deux écoles

Conditions d'obtention du double diplôme

L'obtention du **diplôme d'ingénieur PAC** est soumise aux conditions suivantes :

- avoir complété avec succès 1 semestre de cours supplémentaire à PAC après la formation 2iE ;
- avoir respecté toutes les exigences prévues dans le Règlement des études de PAC.

L'obtention du **diplôme d'ingénieur de 2iE** est soumise aux conditions suivantes :

- avoir validé les quatre semestres conformément au contrat d'études de 2iE ;
- avoir respecté toutes les exigences prévues dans le Règlement des études de 2iE.

En cas de non-obtention du diplôme dans son institution d'origine, l'étudiant ne pourra pas non plus obtenir de diplôme dans l'institution d'accueil.

Profil des candidats et régime d'inscription

Les candidats sont présélectionnés au cours de leur S6 par leur école d'origine sur la base de leurs résultats scolaires, d'une lettre de motivation, d'un CV et de justifier d'un bon niveau d'anglais. La décision finale d'admission est prise par l'école d'accueil qui se réserve le droit de refuser une candidature si le dossier est jugé de qualité insuffisante ou si la capacité d'accueil est déjà atteinte.

Chaque partie sélectionnera 5 étudiants (3 maximum par spécialité) par an pour participer au programme d'échange. Le nombre d'étudiants désignés chaque année peut varier, après examen et négociation entre les établissements.

Les étudiants ont une double inscription dans les deux établissements tout au long de leur cursus de double diplôme.

Débouchés

Les débouchés sont ceux des diplômés des spécialités ingénieurs de chaque école

Aspects budgétaires

L'étudiant inscrit au diplôme d'ingénieur paie les frais d'inscription dans son école d'origine et est exonéré de l'ensemble des frais d'admission, d'inscription, droits de scolarité et autres frais exigés par l'école d'accueil. De plus, l'étudiant :

- assume les frais de transport et de séjour (logement, nourriture, matériel pédagogique, etc.) ;
- assume les frais exigés en matière d'assurance ;
- bénéficie des programmes d'aide financière auxquels peut donner accès son inscription à l'établissement d'attache.

Informations complémentaires

Niveau d'entrée : S7

Composante porteuse du parcours : Polytech Annecy Chambéry

Lieu des cours : Bourget du Lac pour les étudiants de 2iE ; Ouagadougou pour les étudiants de PAC

Date de renouvellement : 01/09/2022

Responsable du parcours : les responsables des spécialités Ingénieur concernées